



**FR** FRANCE  
TUTELLE  
AUX CÔTÉS DES AIDANTS  
QUI PROTÈGENT

# CATALOGUE DE FORMATIONS 2025

Approfondissez vos compétences  
avec notre savoir-faire

**En choisissant nos formations, vous devenez acteur de notre projet solidaire. Les fonds issus de nos formations contribuent à soutenir les aidants familiaux et protecteurs familiaux, qui, au quotidien, accompagnent un proche vulnérable.**

France TUTELLE, votre centre de formation  
dédié à l'éco-système autour  
de la protection juridique des majeurs



La certification qualité a été délivrée au titre de la  
catégorie d'action suivante : Actions de formations

## Edito

L'accompagnement des personnes vulnérables est une **mission essentielle** et complexe, nécessitant un **engagement** profond et une **expertise** diversifiée. Chez France TUTELLE, notre objectif est de fournir un **accompagnement adapté et efficace** pour protéger et valoriser les intérêts de ceux qui en ont le plus besoin.

En tant que Directeur, j'ai le privilège de piloter la formation ainsi que le développement et la mise en œuvre de programmes destinés aux professionnels. Notre mission est claire : **former des experts capables de comprendre les spécificités juridiques, éthiques et humaines de chaque situation.**

L'année écoulée a été jalonnée par des **défis** sans précédent, mais également par des **progrès significatifs**. Nous avons redoublé d'efforts pour renforcer les compétences de nos équipes et garantir un service toujours plus performant.

Nous sommes également fiers d'avoir obtenu la **certification Qualiopi**, une reconnaissance de notre engagement à offrir des **formations de qualité**.

En 2025, nous nous engageons à poursuivre cette dynamique. Nos priorités ? **Développer de nouveaux modules, intégrer les meilleures pratiques et renforcer notre réseau d'experts.** Nous croyons fermement que l'éducation et la formation continue sont les clés pour offrir un soutien de qualité et **respecter la dignité des personnes vulnérables.**

Chez France TUTELLE, nous portons une conviction forte : **former, c'est avant tout soutenir.** Notre engagement grâce à vous, va au-delà de la formation. Chaque formation est une double opportunité : pour vous, **d'évoluer et de mieux accompagner les personnes vulnérables**, et pour celles-ci, de **bénéficier d'un soutien renforcé par des professionnels mieux préparés.**

En choisissant nos formations vous devenez **acteur** de notre **projet solidaire**. Les fonds issus de nos formations contribuent à **soutenir les aidants et protecteurs familiaux**, qui, au quotidien, accompagnent un proche vulnérable.

Je tiens à remercier tous les membres de France TUTELLE pour leur dévouement et leur passion. Ensemble, nous faisons une réelle différence dans la vie des personnes sous mesure de protection et leur proche.

Avec France TUTELLE, **choisissez plus qu'un simple organisme de formation, faites partie de cette dynamique solidaire.**

En avant pour une année remplie de nouveaux défis et de succès partagés !



**Boris Lachaud**  
Directeur de l'Association France TUTELLE

## L'expertise de France TUTELLE sur les questions relatives aux conséquences juridiques de la vulnérabilité

France TUTELLE est une association à but non lucratif reconnue d'intérêt général qui a pour mission de sensibiliser et d'informer sur les conséquences de la vulnérabilité et sa protection juridique sur l'ensemble du territoire national.

Sa finalité est de contribuer à la promotion, l'anticipation et au renforcement de la place de la famille dans l'exercice de la protection juridique des personnes vulnérables.

### Trois pôles d'activité



### La mission de formation



#### Objectif stratégique

France TUTELLE s'engage à valoriser l'expertise dans le champ de la protection juridique, en affûtant les compétences des acteurs clés au contact des personnes en situation de vulnérabilité.



#### Défis professionnels

Nous visons à outiller concrètement les professionnels pour la sauvegarde des intérêts des personnes vulnérables, en leur apportant des solutions pratiques et effectives.



#### Élaboration de l'offre

Notre démarche consiste à évaluer finement les besoins sectoriels pour concevoir des formations pragmatiques, en phase avec les réalités de nos clients.



#### Personnalisation de l'apprentissage

À l'écoute des besoins individuels, nous modulons nos contenus pédagogiques pour qu'ils résonnent avec les attentes et les exigences variées de nos apprenants.

# Des formations sur-mesure

Chez France TUTELLE, nous savons que chaque professionnel évolue dans un contexte unique, avec des contraintes spécifiques et des besoins de formation variés. C'est pourquoi nous vous offrons la possibilité de construire un programme de formation entièrement personnalisé. Que vous soyez une entreprise, une association ou un organisme public, nous adaptons nos contenus et nos modalités pédagogiques à vos enjeux, afin de vous proposer un accompagnement réellement efficace et opérationnel.

Nos formations sur mesure s'ajustent à votre rythme et à votre organisation : vous avez la liberté de choisir le nombre d'heures, la répartition des sessions et le format qui vous convient le mieux (présentiel, distanciel ou hybride). Nous travaillons en étroite collaboration avec vous pour concevoir un parcours adapté à vos besoins spécifiques, en intégrant les thématiques essentielles à votre activité et en mobilisant nos experts pour vous apporter des solutions concrètes et immédiatement applicables.

## Equipe pédagogique



**Patrick Bourbon**  
Responsable Formation et  
Fondateur MPPN Advice



**Marie Collin**  
Présidente d'EOLE BUSINESS ET RH



**Jacques Delestre**  
Président de France TUTELLE



**Christilia Gil**  
Conseillère en gestion de patrimoine  
Fondatrice de CG Patrimonia



**Hervé Landais**  
Ambassadeur de France TUTELLE  
Conciliateur de justice et élu local



**Boris Lachaud**  
Directeur de France TUTELLE



**Véronique Poehr**  
Consultante, Evaluatrice,  
ex-directrice ESSMS-PJM



**Nadia Sassi**  
Administratrice de France TUTELLE,  
Consultante, Formatrice, ex directrice  
d'ESSMS (handicap et vulnérabilité)



**Laurent Serra**  
Conseiller en gestion de patrimoine  
Directeur de Bayard Finance

## Vous êtes ?



Un professionnel  
du médico-social



Un professionnel du chiffre,  
du droit et/ou du patrimoine



Un élu



Une entreprise

## Sommaire

- Présentiel** P. 04 LES MESURES DE PROTECTION JUDICIAIRE DE A À Z
- Présentiel** P. 05 FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA VULNÉRABILITÉ : ANTICIPATION ET ENVIRONNEMENT TUTÉLAIRE
- Présentiel** P. 06 L'ANTICIPATION DE LA VULNÉRABILITÉ VERS UN DÉPLOIEMENT MASSIF DU MANDAT DE PROTECTION FUTURE
- Présentiel** P. 08 LA VULNÉRABILITÉ DU CHEF D'ENTREPRISE : LE MANDAT DE PROTECTION FUTURE, UN INCONTOURNABLE POUR PRÉPARER VOTRE AVENIR
- Présentiel** P. 10 COMMENT MANAGER ET ACCOMPAGNER LES SALARIÉS AIDANTS EN ENTREPRISE ?
- Distanciel** P. 12 BIEN VIVRE SON RÔLE D'AIDANT SALARIÉ
- Présentiel** P. 14 COMMENT AUDITER, RÉALLOCUER ET SUIVRE LES ACTIFS FINANCIERS D'UNE PERSONNE PROTÉGÉE ?
- Présentiel** P. 16 LES AIDES SOCIALES ET LE PRINCIPE DE RÉCUPÉRATION
- Présentiel** P. 18 LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA PERSONNE PROTÉGÉE
- Présentiel** P. 20 L'AUTODÉTERMINATION DANS LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS
- Distanciel** P. 22 LES ÉLUS FACE À LA VULNÉRABILITÉ DE LEURS CONCITOYENS
- Présentiel** P. 24 LA TOURNÉE DE FRANCE TUTELLE

# Les mesures de protection judiciaire de A à Z

En raison du vieillissement de la population et de l'augmentation des situations de fragilité, le recours aux mesures de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation familiale) est de plus en plus fréquent. Il est important de comprendre les dispositifs existants et d'anticiper les démarches nécessaires afin d'assurer une protection adaptée aux besoins de chacun.



Professionnel du médico-social



Professionnel du chiffre, du droit et/ou du patrimoine



Entreprise



Élu de La République

## PROFIL DU STAGIAIRE

Les chefs de service et travailleurs sociaux qui souhaitent mieux appréhender les dispositifs de mesures de protection judiciaires

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les différentes mesures de protection judiciaires, les principes directeurs et la procédure d'ouverture
- Reconnaître les aménagements de mesure
- Identifier les différences entre protection des biens et protection de la personne
- Distinguer les principes de participation à la mesure de protection, et envisager les capacités d'autodétermination des personnes sous mesure de protection

## INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Prérequis : Aucun

Lieu : À définir

Formation en intra

Prix : 2500€ TTC  
(des frais de déplacements peuvent s'ajouter)

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : [formation@francetutelle.org](mailto:formation@francetutelle.org)

## CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

### • Introduction

- L'esprit de la loi et les étapes qui ont mené le législateur à réformer le droit des majeurs protégés en 2007.

### • Les principes directeurs de la protection juridique des majeurs

- Principe de nécessité, de subsidiarité et de proportionnalité.

### • Regard sur la procédure, dualité et aménagement des mesures de protection

- La procédure de mise sous protection, les aménagements de mesure et la dualité de la protection : patrimoniale et personnelle.

### • Les différentes mesures de protection

- Le panorama des mesures de protection juridique (Tutelle, curatelle, habilitation familiale, sauvegarde de justice).

### • La protection patrimoniale

- Principes et application.

### • La protection de la personne

- Détour de la mission de protection de la personne et ses grandes thématiques.
- Le retour à l'autonomie de la personne.
- La citoyenneté de la personne protégée.
- Principe de l'autonomie graduée et du respect de la volonté de la personne.
- Modulation selon la mesure de protection.
- Divergence entre autonomie et intérêt de la personne, positionnement du protecteur.

### • Autodétermination et participation de la personne protégée à sa mesure de protection judiciaire

- Le choix, la participation du majeur protégé à sa mesure de protection, le consentement et le droit à l'information.
- DIPM (document individuel de la protection du majeur).

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

# Faire face aux conséquences de la vulnérabilité

## Anticipation et environnement tutélaire

En raison du vieillissement progressif de la population, le nombre de personnes en situation de vulnérabilité a considérablement augmenté au cours des dernières décennies et devrait croître de manière régulière dans les années à venir.



### PROFIL DU STAGIAIRE

Tout public

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le dispositif d'anticipation de la vulnérabilité et ses avantages.
- Connaître le cadre législatif et les pratiques opérationnelles dans un environnement tutélaire pour mieux accompagner les usagers et leurs familles.

### INFOS PRATIQUES

**Durée :** 1 jour (7h)

**Prérequis :** Aucun

**Lieu :** À définir

**Formation en** intra

**Prix :** 2500€ TTC  
(des frais de déplacements peuvent s'ajouter)

**Date et délais :** Selon disponibilités du client

**Modalités d'inscription :** Remplir le formulaire ou par mail : [formation@francetutelle.org](mailto:formation@francetutelle.org)

### FORMATION : Faire face aux conséquences de la vulnérabilité

#### Anticipation et environnement tutélaire

### CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

#### • Introduction

L'outil d'anticipation souffle ses 17 bougies. Genèse de la loi / rôle important du notariat J. COMBRET.

#### • Partie 1 : Les sources juridiques

Les prérogatives pour réussir la mise en place du testament de vie. Les 2 types de mandats

- Pour soi
- Pour autrui

#### • Partie 2 : Rôle et pouvoirs des mandataires

- Ingénierie dans la répartition des rôles. Choix des mandataires en l'absence de famille.
- Rôle du ou des professionnels qui travaillent pour le mandant
- Conseiller en Gestion Patrimoniale, Avocat, Expert-comptable
- Protection de la personne et les interactions de la personne de confiance, des directives anticipées.

#### • Partie 3 : Zoom sur la protection du patrimoine

- Sort de l'article 426 du code civil
- Les contrats d'assurance vie
- Les situations de conflits d'intérêt

#### • Partie 4 : Le ou les rédacteurs

L'organisation interprofessionnelle réussie

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



### DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

# L'anticipation de la vulnérabilité

## Vers un déploiement massif du mandat de protection future

L'anticipation permet de garantir la protection des intérêts personnels et financiers des personnes vulnérables, tout en respectant leurs souhaits et leurs volontés. Préparer à l'avance un cadre juridique et organisationnel adapté permet d'éviter les décisions précipitées en période de crise et une prise en charge conforme aux besoins spécifiques de chacun.



Professionnel du médico-social



Professionnel du chiffre, du droit et/ou du patrimoine



Entreprise



Élu de La République

### PROFIL DU STAGIAIRE

Tout public

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Reconnaître ce dispositif d'anticipation vertueux.
- Identifier le rôle des mandataires en fonctions des souhaits et volontés du mandant.
- Concevoir un écosystème de qualité au service du client et/ou des familles d'enfants handicapés.

### INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Prérequis : Aucun

Lieu : À définir

Formation en intra

Prix : 2500€ TTC  
(des frais de déplacements peuvent s'ajouter)

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : [formation@francetutelle.org](mailto:formation@francetutelle.org)

### FORMATION : L'anticipation de la vulnérabilité

Vers un déploiement massif du mandat de protection future

### CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

- **Introduction**
  - L'aide sociale, principes généraux et caractéristiques
  - Le règlement départemental d'aide social et les autres normes législatives ou réglementaires
- **Conditions et contributions de l'aide sociale à l'hébergement**
  - Les types d'établissements
  - Les conditions d'admission
  - Les ressources des bénéficiaires, personnes âgées et handicapées
  - Les créanciers alimentaires
- **Le reversement**
  - Ressources légales et principes
  - Frais d'entretien, d'hébergement et détermination de l'argent de vie
  - Application des décisions jurisprudentielles
- **L'hypothèque légale et les principes de récupération**
- **Modalités et constitution du dossier et devoir du délégué mandataire**
- **Les alternatives à la récupération**
  - Épargne handicap
  - Assurance vie, donations (sous quelles conditions)
- **Focus sur certaines ressources et allocations**
  - AAH, CR et MVA
  - La pension d'invalidité et l'ASI
  - ASPA

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

### DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

# La vulnérabilité du chef d'entreprise

Le mandat de protection future :  
un incontournable pour  
préparer votre avenir



## PROFIL DU STAGIAIRE

Tout public

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'adapter aux évolutions organisationnelles et technologiques.
- Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux.
- Développer un portefeuille dans le respect de la réglementation.
- Prospector, commercialiser et négocier de manière adaptée à la clientèle concernée.
- Traiter les données des clients en vue d'adapter l'offre.
- Comprendre l'anticipation à la vulnérabilité avec le mandat de protection future.
- Identifier et construire un écosystème protecteur pour le chef d'entreprise.

## INFOS PRATIQUES

**Durée :** 1 jour (7h)

**Prérequis :** Aucun

**Lieu :** À définir

**Prix :** 2500€ TTC  
(des frais de déplacements  
peuvent s'ajouter)

**Formation en** intra

**Date et délais :** Selon disponibilités du client

**Modalités d'inscription :** Remplir le formulaire  
ou par mail : [formation@francetutelle.org](mailto:formation@francetutelle.org)

## CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

### • Introduction

- La vulnérabilité, une réalité

### • Partie 1

- La vulnérabilité du chef d'entreprise et le droit commun

### • Partie 2

- Mandat de protection future : principe, mise en place et exécution

### • Partie 3

- Articulation avec les autres dispositifs de prévention

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports  
de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas  
concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition  
en ligne de documents  
supports à la suite  
de la formation

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

# Comment manager et accompagner les salariés aidants en entreprise ?

En France, entre 8 et 11 millions de personnes sont des proches aidants non professionnels, dont 61 % exercent une activité professionnelle. D'ici 2030, un salarié sur quatre sera un proche aidant (source France Travail.org)

Cette réalité croissante souligne l'importance pour les entreprises de reconnaître et de soutenir ses collaborateurs, tant pour leur bien-être que pour la performance globale de l'organisation.



Professionnel du médico-social



Entreprise

## PROFIL DU STAGIAIRE

Dirigeant, cadre dirigeant et cadre supérieur qui souhaite accompagner les salariés aidants de sa structure

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir la notion de salariés aidants et identifier les salariés aidants dans l'entreprise et déterminer le cadre réglementaire et les droits des salariés aidants.
- Analyser les conséquences de la présence de salariés aidants pour l'équipe et l'entreprise.
- Identifier les enjeux sociétaux et pour l'entreprise liés aux salariés aidants et mettre en évidence les bénéfices pour l'entreprise d'une politique proactive en faveur des salariés aidants.
- Communiquer, sensibiliser l'équipe et développer l'entraide pour soutenir les salariés aidants.

## INFOS PRATIQUES

**Durée :** 1 jour (7h)

**Prérequis :** Aucun

**Lieu :** À définir

**Formation en** intra

**Prix :** 2500€ TTC  
(des frais de déplacements peuvent s'ajouter)

**Date et délais :** Selon disponibilités du client

**Modalités d'inscription :** Remplir le formulaire ou par mail : [formation@francetutelle.org](mailto:formation@francetutelle.org)

Le mandat de protection future : un incontournable pour préparer votre avenir

## CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

### • Introduction et contexte

- Définition du salarié aidant
- Statistiques clés
- Enjeux pour l'entreprise

### • Partie 1 : Compréhension des défis des salariés aidants

- Témoignages et études de cas
- Conséquences sur la santé
- Impact sur la carrière professionnelle

### • Partie 2 : Outils et ressources à disposition

- Dispositifs légaux et aides existantes
- Ressources internes et externes

### • Partie 3 : Stratégies managériales pour accompagner les salariés-aidants

- Identification des salariés aidants
- Aménagements possibles
- Communication au sein de l'équipe
- Prévention de l'épuisement

### • Partie 4 : Soft skills des salariés aidants et valorisation en entreprise

- Définition et importance des Soft skills
  - \* Qu'est-ce qu'une soft skill ?
  - \* Pourquoi sont-elles essentielles en entreprise ?
  - \* Les salariés aidants, un vivier de soft skills sous-estimé
- Quelles Soft skills les salariés aidants développent-ils ?
  - \* Exercices interactifs
- Comment valoriser ces compétences en entreprise ?

### • Partie 5 : Élaboration d'un plan d'action personnalisé

- Atelier pratique

## Conclusion

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

## Bien vivre son rôle d'aidant salarié

Face à un proche souffrant d'une dégénérescence cérébrale, combien d'entre nous se sont sentis impuissants et démunis devant sa confusion et l'incapacité à dialoguer ensemble ?  
Combien d'entre nous ont ressenti de l'épuisement physique, mais aussi moral, devant les joutes verbales incessantes ayant pour but d'entretenir le plus longtemps possible une communication convenable ?

Et s'il existait une solution pour mieux communiquer face à la dégénérescence cérébrale ?



Professionnel du médico-social



Entreprise



### PROFIL DU STAGIAIRE

Toute personne, aidante ou non, désirant mieux connaître les maladies neurodégénératives et soucieux de connaître ce qui peut être entrepris face à la dégénérescence cérébrale.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Éviter le chemin de l'épuisement
- Identifier les différents dispositifs de soutien
- Sensibiliser aux solutions juridiques

### INFOS PRATIQUES

**Durée :** 45 min

**Lieu :** Webinaire

**Prix individuel :** 60€

**Forfait en intra :** 2500€ TTC  
(des frais de déplacements peuvent s'ajouter)

**Date et délais :** Selon disponibilités du client

**Modalités d'inscription :** Remplir le formulaire ou par mail : [formation@francetutelle.org](mailto:formation@francetutelle.org)

**Prérequis :** Aucun

**Formation en inter ou en intra**

### CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

#### • Les aidants en chiffre

- Rubriques et Statistiques

#### • Aidants : définitions et enjeux

#### • Identifier le risque d'épuisement des aidants

- Situation au quotidien
- Compétences des aidants au sein de l'entreprise

#### Le soutien psychologique

- Rappels sur certaines maladies neurodégénératives
- Garder la communication
- Gérer ses émotions et sa fatigue

#### • Aides financières et solutions juridiques

- Aides sociales et financières
- Anticipation et mesures de protection juridiques

#### • Les différents acteurs

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

### DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

# Comment auditer, réallouer et suivre les actifs financiers d'une personne protégée ?



Professionnel du médico-social



Professionnel du chiffre, du droit et/ou du patrimoine

## PROFIL DU STAGIAIRE

Tout professionnel du chiffre, du droit et/ou du patrimoine ou encore du secteur médico-social désirant mieux connaître comment auditer, réallouer et suivre les actifs financiers d'une personne protégée.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir auditer un patrimoine financier d'une personne protégée.
- Comprendre comment rédiger une proposition d'investissement et des préconisations sur les investissements existants.
- S'assurer d'être en conformité avec la réglementation et la gestion des risques des avoirs d'une personne protégée.

## INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Prérequis : Aucun

Lieu : À définir

Prix : 2500€ TTC  
(des frais de déplacements peuvent s'ajouter)

Formation en intra

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : [formation@francetutelle.org](mailto:formation@francetutelle.org)

FORMATION : Comment auditer, réallouer et suivre les actifs financiers d'une personne protégée ?

## CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

- **La gestion des différentes enveloppes financières**
  - Optimisation fiscale dans le cadre de la gestion d'actifs financiers pour les protégés.
  - Priorisation de l'utilisation des différentes enveloppes (Assurance-vie, Contrat de capitalisation, Portefeuille-titres, PEA, livrets).
  - Audit financier et évaluation des risques des avoirs financiers.
- **La construction et le suivi d'allocation**
  - Composition du fonds euro : forces et faiblesses (rendement, liquidité, garanties).
  - L'intérêt des unités de compte.
  - Le SRI : la manière efficiente et objective d'approche du risque pour la partie unités de compte.
  - Le cas des produits structurés garantis en capital. Souscription et réallocation.
- **L'organisation de la relation avec les MJPM et Juges des tutelles sous contraintes juridiques spécifiques**
  - Comment proposer une solution d'investissement financière.
  - Règles en cas de tutelle et curatelle sur les arbitrages et prises de décision.
  - Mandat de gestion et d'arbitrage.
  - Quelle politique de frais adopter.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

# Les aides sociales et le principe de récupération

Mieux comprendre les principes légaux, réglementaires et jurisprudentiels régissant les aides sociales et plus particulièrement les aides sociales à l'hébergement des personnes âgées et handicapées, ainsi que les modes de récupérations exercés par les départements.

Apprécier l'aide sociale au travers des ressources et du patrimoine du majeur protégé.



Professionnel  
du médico-social



Professionnel du chiffre,  
du droit et/ou du patrimoine



## PROFIL DU STAGIAIRE

- Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
- Salarié d'une association tutélaire
- Préposés d'établissement
- Conseiller en gestion de patrimoine
- Professionnel du droit

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les différentes aides sociales et plus particulièrement l'aide sociale à l'hébergement.
- Maîtriser les règles inhérentes aux aides sociales.
- Apprécier la légalité d'un règlement d'aide sociale départemental au travers de la loi et de la jurisprudence.
- Anticiper les conséquences d'un hébergement au titre de l'aide sociale pour une personne protégée.
- Sécuriser le patrimoine de la personne au regard de la récupération de l'aide sociale.

## INFOS PRATIQUES

**Durée :** 1 jour (7h)

**Lieu :** À définir

**Prix :** 2500€ TTC  
(des frais de déplacements peuvent s'ajouter)

**Date et délais :** Selon disponibilités du client

**Modalités d'inscription :** Remplir le formulaire ou par mail : [formation@francetutelle.org](mailto:formation@francetutelle.org)

**Prérequis :** Connaissances minimales des dispositifs d'aide sociale existants

**Formation en intra**

## CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

### • Introduction

- Pourquoi un focus sur les personnes vulnérables et l'environnement tutélaire ?
- La zone grise

### • Partie 1 : L'environnement tutélaire

- Les chiffres clés
- Les acteurs de la protection juridique des majeurs
- La réalité sur le terrain
- Focus sur l'habilitation familiale

### • Partie 2 : Le Mandat de Protection future

- L'outil d'anticipation souffle ses 17 bougies
- Modalités de mise en place et d'exécution
  - Définition et préalables à la constitution d'un Mandat de protection future
  - Les situations de conflits d'intérêt
  - Mandat de protection future et procuration

### • Conclusion

Rôle d'ingénierie du professionnel du patrimoine

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports  
de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas  
concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition  
en ligne de documents  
supports à la suite  
de la formation

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

# La participation financière de la personne protégée



Professionnel  
du médico-social



## PROFIL DU STAGIAIRE

Les MJPM et professionnels d'associations tutélaires.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le mode facturation et pouvoir l'expliquer aux tiers (majeurs protégés, familles, juges des contentieux de la protection, ...).
- Comprendre le calcul des frais de gestion et l'application du décret relatif aux modes de participation des personnes protégées au financement de leur mesure.
- Développer une procédure de facturation et la mettre à jour.
- Accompagner une équipe dans la procédure et mise en place d'une veille.

## INFOS PRATIQUES

**Durée :** 1 jour (7h)

**Prérequis :** Aucun

**Lieu :** À définir

**Formation en** intra

**Prix :** 2500€ TTC  
(des frais de déplacements peuvent s'ajouter)

**Date et délais :** Selon disponibilités du client

**Modalités d'inscription :** Remplir le formulaire ou par mail : [formation@francetutelle.org](mailto:formation@francetutelle.org)

## CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

- **Introduction**
  - Éléments de contexte
  - Les évolutions législatives
- **Le principe des frais de participation**
  - Cas général et modes de participation
  - Les possibilités d'exonération au principe de participation
- **Détermination de l'assiette de ressources**
  - Bénéfices ou revenus brut imposables, produits et plus-values, biens non productifs de revenus, ...
- **Calcul de la participation financière**
- **La responsabilité du MJPM**
- **Établir une procédure de facturation**

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

# L'autodétermination dans la protection juridique des majeurs



Professionnel  
du médico-social

## PROFIL DU STAGIAIRE

Les MJPM et professionnels d'associations tutélaires, les professionnels de structures médico-sociales qui travaillent avec des personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le concept d'autodétermination, en intégrant ses fondements légaux et éthiques.
- Adapter l'accompagnement des personnes protégées, en prenant en compte leur droit à l'autodétermination.
- Développer des stratégies de gestion des situations à risque, tout en respectant la liberté de choix des personnes protégées.
- Encourager et renforcer l'autodétermination, afin de favoriser leur participation active dans le fonctionnement des services.

## INFOS PRATIQUES

**Durée :** 1 jour (7h)

**Prérequis :** Aucun

**Lieu :** À définir

**Formation en intra**

**Prix :** 2500€ TTC  
(des frais de déplacements peuvent s'ajouter)

**Date et délais :** Selon disponibilités du client

**Modalités d'inscription :** Remplir le formulaire ou par mail : [formation@francetutelle.org](mailto:formation@francetutelle.org)

## CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

- **Comprendre l'autodétermination**
  - Définition, principes et illustration par des exemples concrets
  - Histoire et évolutions des concepts d'autodétermination
- **Autodétermination et protection juridique : une compatibilité possible ?**
  - Analyse de cas pratiques
  - Approche SWOT de l'autodétermination
- **Obstacles et leviers de l'autodétermination**
  - Les freins à la démarche d'autodétermination
  - Le pouvoir d'agir : définition et impact
  - Les étapes clés d'une prise de décision autodéterminée
- **Prise de décision et gestion des risques**
  - Les décisions de la personne protégée : quels risques ?
  - Analyse des risques et introduction aux concepts de Valorisation des Rôles Sociaux (VRS) et de pair-aidance
  - Étude de cas et élaboration d'un tableau des risques
- **Stratégies et outils pour favoriser l'autodétermination**
  - Axes d'intervention et actions de participation des personnes protégées
  - Propositions concrètes pour intégrer l'autodétermination dans l'accompagnement
  - Implication des personnes protégées dans la réflexion et la prise de décision
  - Travail sur le DIPM (Document Individuel de Protection des Majeurs) et mise en place d'un plan d'actions

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

# Les élus face à la vulnérabilité de leurs concitoyens

Contribuer à une meilleure compréhension des enjeux de la protection juridique et favoriser la mise en place d'un accompagnement global, coordonné et adapté aux besoins des habitants des communes.



## PROFIL DU STAGIAIRE

Mairie  
Département  
Région  
Collectivité territoriale  
Sénateur  
Député  
CCAS  
Assistant administratif

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les fondements juridiques : identifier, interpréter et appliquer ces dispositifs en fonction des situations rencontrées
- Maîtriser les procédures et les rôles respectifs des différents acteurs impliqués
- Adapter l'accompagnement de manière préventive et proactive pour orienter les seniors et leurs aidants vers les dispositifs appropriés

## INFOS PRATIQUES

**Durée :** 45 min

**Lieu :** Webinaire

**Prix individuel :** 60€

**Forfait en intra :** 2500€ TTC  
(des frais de déplacements peuvent s'ajouter)

**Date et délais :** Selon disponibilités du client

**Modalités d'inscription :** Remplir le formulaire ou par mail : [formation@francetutelle.org](mailto:formation@francetutelle.org)

**Prérequis :** Aucun

**Formation en inter ou en intra**

## CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

### • Introduction au cadre légal de la protection juridique

- Historique et évolution des dispositifs (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice).
- Contexte législatif et réglementaire actuel, incluant les réformes récentes et les enjeux de modernisation de la justice.

### • Les mesures de protection : définitions et distinctions

- Détail des trois principales mesures tutelle, curatelle et sauvegarde de justice.
- Critères d'application et exemples concrets.

### • La procédure judiciaire

- Étapes de mise en place d'une mesure de protection.
- Rôle des différents intervenants (tribunaux, mandataires judiciaires, services sociaux).
- Études de cas et analyses de situations réelles.

### • Droits et devoirs des personnes protégées et de leurs représentants

- Garanties juridiques pour le respect de la dignité et de l'autonomie des personnes.
- Responsabilités légales et éthiques des tuteurs et curateurs.

### • Rôle des acteurs locaux et des élus

- Comment les collectivités et les élus peuvent agir en amont pour identifier les besoins et faciliter l'accès aux dispositifs de protection.
- Modalités de collaboration avec les maisons de justice et du droit, les associations et les professionnels médico-sociaux.

### • Outils pratiques et ressources

- Présentation de guides, fiches pratiques et plateformes en ligne pour le suivi et la mise à jour des connaissances juridiques.
- Mises en situation, ateliers pratiques et simulations de dossiers.

### • Actualisation et veille juridique

- Stratégies pour rester informé des évolutions législatives et jurisprudentielles.
- Mise en place de réseaux de partage d'expérience entre professionnels et élus.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

# La Tournée de France TUTELLE

## Les rencontres interprofessionnelles autour de la vulnérabilité



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender et identifier la vulnérabilité d'un client.
- Anticiper la vulnérabilité dans la relation commerciale.
- Formaliser l'information et le conseil à la personne en maîtrisant les spécificités inhérentes aux mesures de protection juridiques.
- Établir un référent vulnérabilité et construire les procédures internes.
- Identifier les particularités dans la gestion des actifs mobiliers et immobiliers des personnes protégées.

### INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Lieu : Voir les villes

Prix individuel : 300€ TTC

Prérequis : Aucun

Formation en inter  
et en présentiel

**Modalités d'inscription :** Remplir le formulaire sur la page dédiée à cet effet en choisissant la ville de votre choix

**Vous êtes en situation de handicap ?**  
Merci de nous contacter pour une meilleure prise en charge de votre handicap.

## CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

### Plénière d'ouverture

#### Zone grise et détection des formes de vulnérabilité

- > Identifier la vulnérabilité et en reconnaître les signes.
- > Conseiller et orienter les personnes pour une prise en charge adaptée aux difficultés rencontrées.
- > Connaître et anticiper sa propre responsabilité dans la mise en œuvre du conseil apporté.

### Ateliers

#### ATELIER N°1

##### L'immobilier et la vente d'un actif détenu par une personne vulnérable/Comment gérer, sécuriser la transaction ?

- > Analyser les prérequis pour la réalisation de la transaction.
- > Identifier les situations de conflits d'intérêts.
- > Traiter l'étude d'un cas d'école par les experts et les participants.

#### ATELIER N°2

##### La protection du chef d'entreprise

- > L'assurance homme-clé.
- > La prévoyance.
- > L'aménagement des statuts et le mandat de protection future.

#### ATELIER N°3

##### Les relations bancaires dans l'environnement des régimes de protection

- > Identifier les sentiments qui s'expriment dans la relation banque/client vulnérable.
- > Traiter les problématiques récurrentes (devenir des procurations, le secret bancaire, conservation des jugements, respect et autonomie de la personne vulnérable, les fichiers spécifiques FICOBA, FICOVIE et AGIRA, l'argent de vie).
- > Harmoniser les pratiques bancaires et assurantielles.

#### ATELIER N°4

##### Quelles solution d'investissement à privilégier dans la gestion patrimoniale de la personne vulnérable

- > La réglementation et le process spécifique.
- > Zoom sur les solutions spécifiques pour les personnes en situation de handicap.
- > L'immobilier au sein d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.
- > Les atouts des SCPI de rendement et critères de sélection.
- > Quelles enveloppes à privilégier ?

#### ATELIER N°5

##### Anticiper la vulnérabilité : vers un déploiement massif du mandat de protection future

- > Constats et freins autour du mandat de protection future.
- > La conception et la formation du mandat de protection future.
- > Qui sont les acteurs du mandat de protection future et quelle place pour les professionnels ?
- > Étude par l'exemple de situations particulières.

#### ATELIER N°6

##### Devoir de conseils et responsabilité des professionnels en lien avec les personnes vulnérables

- > Déterminer les contours et les limites de la responsabilité des professionnels dans la relation du conseil ou d'affaires.
- > Traiter les situations jurisprudentielles autour de la gestion des biens de la personne vulnérable.
- > Étudier le cas d'une situation impactant la protection de la personne.

### Conférence de clôture

#### L'interprofessionnalité au service de la personne vulnérable et de sa famille

Comment favoriser l'interprofessionnalité dans le cadre de la protection des personnes vulnérables ? Quelles alliances et quelles coopérations imaginer ? Sous quelles formes ? A travers une restitution des ateliers, il s'agira d'échanger sur les enjeux, les pratiques et les perspectives en lien avec l'interprofessionnalité dans le contexte de l'accompagnement des personnes vulnérables et de leurs proches aidants.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports  
de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas  
concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition  
en ligne de documents  
supports à la suite  
de la formation

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaire d'évaluation de la formation

Chaque formation est un pas de plus pour soutenir ceux qui aident et pour financer nos deux autres pôles d'activité :

## 1. Le soutien aux aidants et protecteurs familiaux



Véritable raison d'être de France TUTELLE, le soutien aux aidants, et plus particulièrement aux protecteurs familiaux, s'est encore renforcé en 2023.

Avec près de 1 000 familles accompagnées via notre plateforme téléphonique nationale gratuite, soit plus de 41% par rapport à 2022.

C'est aussi plus de 340 d'heures d'écoute, d'information, de conseils et d'accompagnement.

Notre site internet, véritable source d'information et résolument orienté utilisateur, a permis à plus de 70 000 personnes d'être informées avec 33 000 vidéos pédagogiques vues et 52 000 visites sur notre parcours d'information.

**1300** familles soutenues grâce à la plateforme téléphonique nationale gratuite de soutien de France TUTELLE

Plus de **450** heures d'écoute, d'information, de conseils et d'accompagnement

**80 000** personnes informées grâce au site internet de France TUTELLE

Plus de **44000** vues de nos vidéos explicatives

Plus de **62000** visites sur notre parcours d'information



## 2. La recherche et action de plaidoyer



### Les Carnets de France TUTELLE

Notre collection de guides pratiques à destination des familles s'est enrichie avec la publication du numéro 2 des 'Carnets de France TUTELLE'.

Faisant suite au 1<sup>er</sup> numéro des 'Carnets de France TUTELLE' qui abordait les mesures juridiques d'anticipation en lien avec la vulnérabilité d'un proche, ce 2<sup>ème</sup> numéro publié en mars 2023, donne des repères avant la mise en place d'une protection pour un proche majeur.

### Plaidoyer pour la reconnaissance d'un statut fiscal du protecteur familial

Après trois réunions de notre Comité d'Experts et une Enquête Flash, France TUTELLE a publié en octobre 2023 son premier plaidoyer en faveur de la reconnaissance d'un statut fiscal pour le protecteur familial.

Ce plaidoyer constitue la synthèse d'une étude qui visait à dresser pour la première fois en France un état des lieux de la situation de ces protecteurs familiaux étayé par des données inédites et un argumentaire structurant. Il préconise deux solutions fiscales que nous souhaitons porter auprès des décideurs politiques en reconnaissance du rôle, du temps, de l'argent et des responsabilités exercés par les protecteurs familiaux bénévolement et sans formation au titre de la solidarité familiale.



### Baromètre 2025 - France TUTELLE - Regard(s) des Français sur la vulnérabilité et la protection juridique de leur proche

France TUTELLE interroge régulièrement les Français pour mesurer leur connaissance, évaluer leur perception et mieux comprendre leurs besoins en matière de vulnérabilité et de conséquences juridiques.

Pour la première fois en France, le Baromètre 2025 de France TUTELLE enquête également sur des proches aidants exerçant une mesure d'habilitation familiale. Disposition récente dans le champ de la protection juridique, il nous paraissait important de faire un premier point sur la manière dont l'habilitation familiale est appréhendée par le grand public, en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Les résultats présentés dans cette synthèse nous rappellent combien être protecteur familial ne s'improvise pas ! Être accompagné, conseillé et orienté demeurent les principales attentes des Français sur ces sujets.





Catalogue de formations - France TUTELLE 2025

Directeur de la publication : Boris Lachaud

Maquette : Neyela MASSON - communication@francetutelle.org

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources

Reconnue d'Intérêt Générale

Siège social : 14 rue Delambre, 75014 PARIS

Siret : 822 984 431 00020 - Déclaration d'activité 93060807706  
auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

formationt@francetutelle.org

[www.francetutelle.org](http://www.francetutelle.org)

